

L'AU-DELÀ

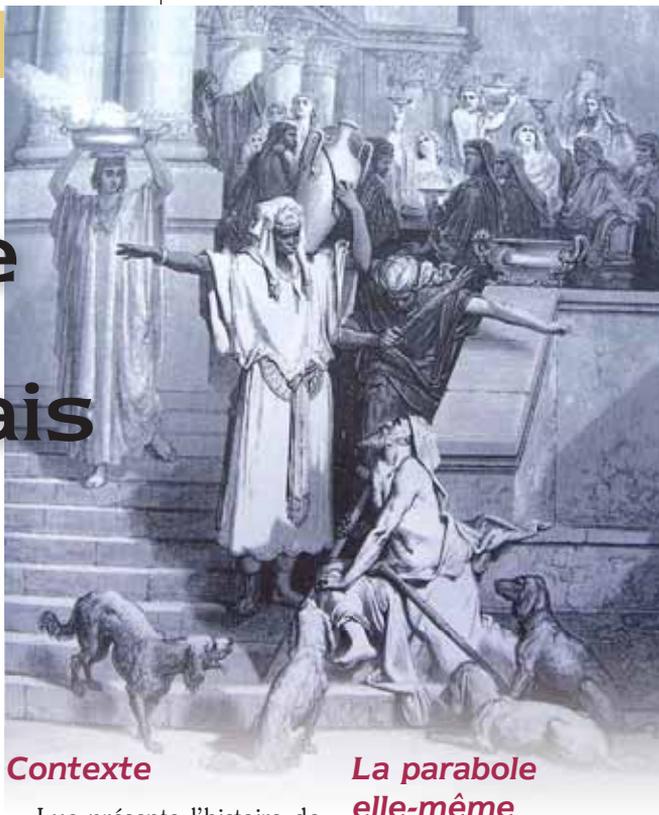
Lazare et le mauvais riche

Luc 16.19-31

On entend souvent dire que jamais personne n'est revenu de la mort pour en parler. Personne n'est mieux placé que Jésus pour nous en informer. Cette parabole, peut-être plus qu'aucun texte biblique, lève discrètement le voile sur le mystère de la mort et de l'au-delà¹.



REYNALD KOZYCKI



Contexte

Luc présente l'histoire de Jésus pour en démontrer la certitude (1.4). Il accentue particulièrement la dimension du salut apporté par le messie et l'urgence d'en bénéficier. Le chapitre 16 de Luc contient deux paraboles traitant de l'emploi des biens terrestres et de l'avenir de l'homme après sa mort. La première partie s'adresse d'abord aux disciples (16.1-13) pour les mettre en garde contre un mauvais usage de l'argent. La suite du chapitre est adressée « aux pharisiens, accusés d'hypocrisie, et amis de l'argent » (v. 14 à 31) à qui il est rappelé qu'on use de « violence » pour entrer dans le royaume de Dieu.

La parabole elle-même

L'histoire de Lazare et du mauvais riche invite aussi à user de violence sur soi-même pour écouter *Moïse et les prophètes* et passer par une vraie *repentance*. Cette parabole était, semble-t-il, connue dans la littérature antique². Certains l'ont rapprochée d'un conte égyptien parlant du renversement de fortune, où Si-Osiris voyageait dans l'empire des morts. Les juifs d'Alexandrie auraient apporté ce conte en

¹ Pour tirer bénéfice de cette étude, il vaut mieux avoir le texte de la parabole sous les yeux. Cet article reprend en grande partie un travail universitaire rédigé par l'auteur pour la faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence, lors d'un séminaire de NT en mars 1992.

² R. BAUCKHAM, *The rich Man and Lazarus : The Parable and the Parallels*, NTS, April 1991, p. 225-246.

Palestine où il serait devenu l'histoire du *Pauvre Scribe et du riche publicain Bar Majan*³. Mais comme l'écrit Leon Morris : « Si Jésus reprend un conte populaire, il lui imprime sa marque propre »⁴.

Ce récit présente trois parties : la vie terrestre des deux personnages (v. 19-21) ; le moment de leur mort (v. 22) et l'après-mort (v. 23-31).

La vie terrestre du riche et de Lazare (v.19-21)

Le verset 19 décrit cet homme riche, vêtu de pourpre (*porphyra*). Ce mot fait référence à un mollusque, le murex, qui permettait d'obtenir une teinture de grande valeur. Il portait aussi du fin lin : « *L'association des deux représente le luxe le plus extrême* »⁵.

« *Chaque jour* » donne l'ampleur de la richesse. *Il menait joyeuse et brillante vie*. Le dernier mot de ce verset, *lamprôs* (brillante ou « dans la splendeur »), accentue la somptuosité et décrit une vie de fête permanente⁶.

Les v. 20-21 soulignent le contraste frappant entre le riche et Lazare. On peut remarquer que c'est la seule parabole où Jésus donne un nom à une personne⁷. Le nom « Lazare » n'est certainement pas pris au hasard. Il vient d'*Eleazar* qui signifie « *Dieu vient en aide, il a secouru* »⁸.

Pourtant, sa situation présente ne semble pas correspondre à la signification de son nom. Il a été comme déposé là négligemment, pour se débarrasser de lui en le remettant à la compassion du riche⁹. Le verset 21 accentue encore la pauvreté et la nudité de Lazare. Les chiens, si péjoratifs dans le Proche-Orient ancien, semblent montrer plus de compassion que le riche voisin !

Leçons sur la parabole

Certains vérités concernant la vie à venir sont soulignées dans cette parabole d'une manière telle que nous ne pouvons pas leur échapper. Premièrement, la mort met un point final à notre destinée humaine ; l'état de l'âme individuelle après la mort est irrévocablement fixé durant cette vie. Deuxièmement, quoique figuré par le langage symbolique, l'enseignement de la parabole est clairement que les justes jouissent d'un bonheur infini et que ceux qui ont vécu sans Dieu sont dans une indescriptible détresse. Ce bonheur et cette détresse sont tous deux conscients et, de plus, le souvenir de cette vie avec ses possibilités perdues subsiste dans l'au-delà. Troisièmement, en plus de cette insistance sur la réalité des conditions différentes après la mort, la parabole insiste de manière égale sur la vérité qu'il existe pour tous les hommes un guide suffisant pour les mener au ciel : l'Écriture sainte.

Dictionnaire des difficultés bibliques, Alfred Kuen, Luc 16 (Biblia Universalis)

³ HOCK dans son article *Lazarus and Micylus : Greco-Roman Backgrounds to Luke 16:19-31*, fait un survol des études spécialisées sur la question (p. 448-455, HOCK, *JBL*, 1987, p. 447-463). Il explique qu'il lui semble plus probable de donner à notre parabole une origine gréco-romaine se référant à l'œuvre antique de Lucien, *Gallus et Cataplus*.

⁴ L. MORRIS, *L'Évangile selon Luc*, Traduction française Sator 1985, p. 226.

⁵ MORRIS, *op.cit.*, p. 226

⁶ A.B. BRUCE, *The Expositor's Greek Testament*, Luke, p.588.

⁷ Plusieurs, comme Calvin, en ont conclu que ce n'était pas une parabole, mais qu'il s'agissait d'une histoire authentique. Aujourd'hui pratiquement aucun commentateur ne soutiendrait que ce texte n'est pas une parabole. De toute façon, cela ne change pas les applications du texte, car les paraboles de Jésus font toujours ressortir des réalités de la vie ; voir J.M. NICOLE, *Précis de doctrine chrétienne*, Éditions de l'Institut Biblique, Nogent-sur-Marne, 1983, p. 320.

⁸ Voir notamment, *Le grand dictionnaire de la Bible*, Excelsis, 2004.

⁹ *Ébébléto* : signifie aussi gisant : Jos Ant 9:209 ; comme le traduit la *Bible de Jérusalem*.

Critères de sélection

On peut se demander si des indications sont apportées sur ce qui déterminera le sort éternel des protagonistes.

Presque rien n'est dit de manière directe sur l'attitude de foi ou de piété des deux personnages. On peut supposer, comme l'écrit un commentateur, que le riche était : « Un noceur impie, comme le révélera son destin »¹⁰. On constate qu'il n'est pas trop préoccupé par le pauvre Lazare. Son indifférence, voire sa cruauté, reflète une attitude de cœur envers Dieu. Il ne vit que pour lui-même¹¹.

En revanche, l'attitude de *Lazare* semble différente. Son nom peut nous indiquer qu'il a été *secouru* par Dieu. Le mot pauvre (*ptôchos*) qui lui est accolé, renvoie, dans le contexte de Luc, à l'idée de *piété*, d'être un « *bénéficiaire de la grâce de Dieu* »¹². Le silence de Lazare est aussi révélateur. Il ne murmure jamais contre son sort, ni contre les abus de l'homme riche ou de la société.

Il ne faudrait pas voir dans cette opposition de « conditions », une exaltation de la pauvreté sociale, mais plutôt, comme le fait Luc tout au long de son évangile, une exaltation de l'humilité, du service pour Dieu, de la recherche prioritaire du règne de Dieu et ce qui est juste à ses yeux. De nombreux textes du Nouveau Testament montrent que le salut ne dépend pas de la condition sociale, mais de l'écoute de la parole de Dieu et de la repentance, comme la fin de la parabole le souligne. D'ailleurs, Abraham, le père des croyants, était lui-même riche !

La durée de leurs vies est décrite en quelques mots qui font écho à la parole de l'apôtre Jacques : « *Notre vie est une vapeur qui paraît un instant, puis disparaît* » (4.14).

Dialogue entre le riche et Abraham

Le riche reconnaît Abraham et Lazare. Ce trait montre que la personnalité subsiste dans le monde invisible et que les âmes ont des rapports entre elles. Du reste, le but de ce verset est de faire ressortir la transformation totale qui s'est opérée dans la situation des deux hommes: le riche est devenu un mendiant, et c'est Lazare qu'il implore. Il faut se garder de matérialiser, comme on l'a fait trop souvent, ces flammes, qui ne sont que l'image de la souffrance morale. Les convoitises et les passions, jusque-là pleinement satisfaites, se changent en tourments, dès que tout aliment leur est ôté; et tandis que le cœur est vide, le feu des regrets et des remords brûle dans la conscience.

Extraits de *La Bible Annotée*

Le moment de leur mort (v. 22)

Les rôles sont brusquement renversés : Lazare passe en premier, avec tous les honneurs. Il est *porté par des anges*¹³ ! Calvin écrivait : « *Être après la mort porté par des anges au sein d'Abraham, c'est une félicité plus désirable que d'avoir tous les royaumes du monde* »¹⁴.

Il se retrouve dans *le sein d'Abraham*. On peut y voir une allusion à l'intimité

¹⁰ JEREMIAS, *Les paraboles de Jésus*, p. 243, en effet si l'hypothèse du conte repris par les juifs d'Alexandrie est vraie, « le pauvre scribe et le riche publicain Bar Majan » fait ressortir l'insouciance spirituelle du riche.

¹¹ MORRIS, *op. cit.*, p. 227.

¹² Voir Luc 4.18 ; 6.20 ; 7.22 ; 21.3 ; I.H. MARSHALL, *The Gospel of Luke, A commentary on the Greek Text*, Exeter, 1978, p. 635, souligne cet aspect de bénéficiaire ou destinateur de la grâce.

¹³ Godet cite le targum du Cantique des Cantiques : « *Les justes, dont les âmes sont portées par les anges dans le paradis* ».

¹⁴ J. CALVIN, *Commentaires*, Tome 1^{er}, Société des livres religieux, Toulouse 1892, p. 298.

profonde du Fils qui est dans le sein du Père (Jn 1.18) ou, peut-être, un parallèle avec Jean qui reposait sur le sein de Jésus pendant le dernier repas. Lazare lui, repose sur le sein du grand patriarche, père des croyants, en vue du repas des temps de la fin (Jn 13.23, Mt 8.11)¹⁵. Le sein d'Abraham est en fait un avant-goût du ciel accordé à Lazare.

Le riche meurt, puis il est enseveli. On peut imaginer une grande foule lors de ses funérailles et un éloge funèbre pompeux, mais son accueil dans l'éternité est terrifiant. Sa mort a mis tragiquement fin à sa vie de luxure. Calvin parlait de « la félicité temporelle, laquelle s'achète avec damnation éternelle »¹⁶. Les versets suivants lèvent le voile sur le mystère de l'au-delà.

L'après-mort (v. 23-31)

L'Hadès

L'homme riche est désormais dans le *hadès* (v. 23) ou le *séjour des morts*. La *Septante* utilise ce mot plus de cent fois pour traduire principalement le *Shéol*, le monde des morts. Le NT utilise dix fois *hadès*. Ce mot, en première lecture, décrit le lieu de tous les morts¹⁷. Un changement s'est opéré dans le *hadès* lors de la résurrection du Christ, les clefs lui ont été données (Ap 1.18), il permet désormais aux croyants d'entrer directement dans une communion plus intime avec Dieu¹⁸.

Le *hadès* ne doit pas être confondu avec la *géhénne* décrivant l'état final de destruction dans un feu qui ne s'éteint pas¹⁹.

« État intermédiaire »

Que se passe-t-il en attendant le jugement ou la résurrection ?

Pour ce qui est du non-croyant, celui-ci semble déjà connaître de cruels tourments, à l'exemple de ce mauvais riche. Pour les croyants, comme cette parabole le laisse supposer, ils attendent sous forme d'esprits désincarnés leur corps glorieux et éternel, tout en étant déjà dans la présence du Seigneur²⁰. Le sommeil dont parlent certains textes bibliques (1 Th 4.13) est davantage une métaphore. En effet, Ph 1.23 ; 2 Co 5.1-8 ; Hé 12.23 parlent d'un état évident de conscience. Grudem résume ainsi la situation des chrétiens après la mort : « Les âmes des croyants vont immédiatement dans la présence de Dieu et se réjouissent dans une communion avec Lui. »²¹

Les tourments

Le mauvais riche en *hadès* est en proie aux *tourments*, ou aux *tortures* (v. 23)²². Au verset 24, il souffre dans cette flamme ; ce verbe évoque une douleur

¹⁵ JEREMIAS, MEYER, *TDNT*, penchent pour l'invité à un banquet.

¹⁶ J. CALVIN, *op. cit.*

¹⁷ Ac 2.27, 31 ; Luc 16.23,26 ; 1 P 3.19 ; Ap 20.13 le décrivent comme le lieu également des non-croyants.

¹⁸ Calvin explique que « la métaphore du sein d'Abraham », cesse à la résurrection du Christ, comme la clarté du soleil, lorsqu'il se montre, obscurcit toutes les étoiles » *op. cit.*, p 298.

¹⁹ Mc 9.43 ; Mt 10.28 ; Mt 25.41 ; ...

²⁰ Voir par exemple GUTHRIE, *New Testament Theology*, IVP, 1981, p. 837-839, qui donne quatre positions, mais démontrent que la première est plus conforme aux textes bibliques : 1) les croyants attendent, sous forme d'esprits désincarnés, leur corps glorieux et éternel ; 2) les croyants reçoivent un corps temporaire en attendant la résurrection lors du retour de Christ ; 3) les croyants ressuscitent juste après la mort, les non-croyants lors de la parousie ; 4) les croyants entrent dans un état de sommeil et d'inconscience jusqu'à la résurrection. Voir aussi Anthony A.HOEKEMA, *The Bible and the future*, Eerdmans, 1991, p. 92-108.

²¹ Wayne GRUDEM, *Théologie systématique*, Excelsis, 2010 (traduction personnelle de la version anglaise).

²² THAYER affirme que *basanos* est l'instrument de torture par lequel quelqu'un est forcé à dire la vérité, *The New Thayer's Greek-English Lexicon of the NT*, Lafayette, Indiana, reprinted 1979 ; MUNDLE, *DNNT*, 3:856. Ce même mot est utilisé dans Apocalypse pour décrire les tourments éternels (Ap 20.10). La Bible de Jérusalem et la TOB traduisent par *torture*.

Résurrection

Quand aura lieu la résurrection ?

À l'avènement du Christ (1Co 15.23), au dernier jour (Jn 6.39, 40, 44, 54), lors de l'enlèvement de l'Église (1Co 15.51-53 ; 1Th 4.13-18). Ceux qui se trouveront vivants sur la terre à ce moment-là ne mourront pas. Transformés en un clin d'œil, ils seront enlevés à la rencontre du Seigneur avec les croyants défunts ressuscités. [...] Pour l'instant, nous sommes spirituellement ressuscités avec Christ depuis notre nouvelle naissance (Jn 5.24 ; Rm 6.1-4 ; Ep 2.4-6 ; Col 3.1-4) ; mais nous attendons encore l'adoption, la résurrection de notre corps (Rm 8.23).

Qui ressuscitera ainsi ?

Ceux qui appartiennent à Christ (1Co 15.22-23), ceux que le Père lui a donnés (Jn 6.39-44), ceux qui sont « en Christ » (1Th 4.16). Tous les hommes ne sont malheureusement pas à lui ; c'est pourquoi il est question ici de la « résurrection d'entre les morts » (Ph 3.11 ; Mc 9.9-10).

Extraits du *Dictionnaire de la Bible*, Editions Emmaüs (Bible online)

cruelle (*odunaô* : causer une souffrance intense), une sorte d'*agonie*. Cette même pensée revient au verset 25 dans la bouche d'Abraham : *Toi, tu es tourmenté* et le v. 28 mentionne à nouveau le « lieu de tourment ».

Enfant d'Abraham

La réponse d'Abraham doit être prise de manière prudente. On pourrait comprendre que les personnes opprimées seront systématiquement sauvées. Or la conclusion montre que c'est la repentance

et l'écoute de la parole de Dieu qui déterminent le sort éternel.

Abraham appelle l'ex-homme riche, *mon enfant*. Il était descendant d'Abraham, mais cela n'est pas suffisant pour avoir sa place dans le sein d'Abraham.

Souviens-toi ! (v. 25)

Cette expression-clé crée le lien entre la scène terrestre et celle de l'au-delà. Abraham lui rappelle ses richesses ainsi que la pauvreté de Lazare. Certainement qu'il n'a pas besoin de beaucoup plus d'explications pour se remémorer son égoïsme et la dureté de son cœur sans repentance²³.

L'abîme

Abraham répond en deuxième argument qu'il y a un abîme ou un gouffre infranchissable entre l'antichambre de l'enfer et le « sein d'Abraham ». Ce gouffre existe aussi entre le monde des vivants et celui des morts. Les personnes qui cherchent désespérément à communiquer avec les morts n'ont pas saisi cette distance. Dieu avait permis un jour au roi Saül de revoir réellement le prophète Samuel décédé, mais ce fut comme une malédiction qui tomba sur Saül suite à sa désobéissance (1 S 28). La Bible nous interdit l'invocation des morts, et d'ailleurs toute relation avec le monde des morts. On peut soupçonner que toutes les soi-disant apparitions de morts sont, ou bien des phénomènes psychiques proches du délire, ou alors des phénomènes occultes inspirés par Satan,

²³ Certains commentateurs semblent un peu divaguer sur ce verset 25, c'est le cas par exemple du grand exégète F. Godet qui voit là une possibilité de salut après la mort en conciliant ce verset à la notion d'œuvre rédemptrice en 1 P 4.6 ; F. GODET, *Commentaire sur l'Évangile de St Luc*, réimprimé, Neuchâtel 1969, Tome 2, p. 272.

le père du mensonge.

Il est surprenant de constater que le riche ne se plaint pas de son sort dans son dialogue avec Abraham, mais il l'accepte comme irrévocable. En revanche, il se préoccupe de ses frères pour qui il reste une chance de ne pas le rejoindre.

Les frères de l'homme riche

Ces cinq frères sont probablement une allusion aux pharisiens, riches et durs de cœur (16.14) ; par extension, ils représentent tous les auditeurs de la Parole de Dieu qui ne sont pas encore passés par une vraie repentance.

L'homme dans la *hadès* désire que Lazare « porte témoignage » à ses frères. Le mot *diamartyrètai*, comme l'écrit Godet, a un sens fort : « attester énergiquement de manière à faire pénétrer la vérité à travers (dia) les enveloppes d'une conscience endurcie »²⁴. Jésus fait peut-être allusion à cette soif de manifestation miraculeuse qu'il refusait souvent de satisfaire. Dieu a donné à Israël et au monde entier un autre moyen pour conduire à la repentance (v. 29-31).

Enfer

L'enfer, dans le sens théologique du mot, est appelé dans la Bible le feu éternel, la géhenne du feu (Mt 18.8-9) ; la géhenne, le feu inextinguible, où le ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point (Mc 9.43 et suivants) d'après Ésaïe (Es 66.24), à qui déjà les apocryphes ont emprunté cette expression (Ec 7.17 ; /Jdt 16.21) ; la mort (1Co 15.55-56 ; 1Jn 5.16) ; la punition éternelle (Mt 25.46) ; le jugement ou la ruine éternelle (Mc 3.29 ; 2Th 1.9) ; l'étang ardent de feu et de soufre (Ap 19.20) ; la mort seconde (Ap 20.14) ; des liens éternels (Jude 6) ; les ténèbres du dehors, où seront les pleurs et les grincements de dents (Mt 8.12) ; un opprobre et une infamie éternels (Dn 12.2, etc.)...

Les réprouvés seront comme oubliés de Dieu ; leur nom ne passera plus par ses lèvres (Ps 16.4). Il est lumière, ils seront dans les ténèbres. Il est la source de la vie, il ne sera plus rien pour eux. Ils ont refusé de porter son joug, son joug ne pèsera plus sur eux ; celui qui était souillé se souillera toujours davantage ; ils iront en empirant, creusant toujours plus l'abîme qui les sépare de celui sans qui ils ne sauraient vivre ; et s'enfonçant toujours plus dans la fange de l'étang bourbeux où ils sont plongés, progressant dans la mort comme les rachetés dans la vie, ils se seront vus privés par leur faute des biens que Dieu leur avait offerts, et souffriront de cette décadence morale et intellectuelle que l'Écriture appelle la seconde mort.

Extrait du *Dictionnaire encyclopédique de Bost* (Bible online)

Moïse et les prophètes

Abraham répond : *Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent*. Cette réplique est la pointe de la parabole et met en avant la Parole écrite de Dieu. Elle enseigne avec solennité que la lecture et l'écoute de ces textes sont salutaires.

Le mot *écouter* a la même racine qu'*obéissance*. L'écoute doit aboutir à une transformation de vie, à une repentance et à des fruits dignes de la repentance : *Cesse mon fils d'écouter l'instruction si c'est pour t'éloigner des Paroles de la connaissance* (Pr 19.27). Jésus conclut le Sermon sur la montagne sur l'importance *d'écouter et de mettre en pratique* pour construire de manière solide (Mt 7.24-29).

L'insistance du riche laisse supposer que durant sa vie terrestre, il ne s'est pas trop soucié de la « Loi et des prophètes ». Sa requête : *Si quelqu'un vient d'entre les morts...* souligne l'illusion des

²⁴ GODET, *op. cit.*, p. 274 ; L. COENEN, *DNTT*, 3:1038-1047.

Paradis

Paradis, latin *paradisus*, grec *paradeisos* : parc, jardin d'agrément ; de l'*avesta pairi-daeza* (enclos). Dans Ec 2.5 ; Ct 4.13 ; Né 2.8, l'hébreu *a pardes*, jardin, verger, parc, prenant le sens de forêt dans ce dernier passage. Josèphe (*Antiquités* 8.7.3 ; *Contra Apionem* 1.20) appelle en grec paradis, les jardins de Salomon à Étam et les jardins suspendus de Babylone. La Septante met paradis d'Éden pour le jardin d'Éden (Gn 2.8). Paradis, désignant le lieu de félicité que l'homme a perdu, devint le nom de la demeure des justes dans l'au-delà. Les Israélites de l'époque tardive distinguaient entre un paradis céleste et un paradis inférieur, le premier appartenant au ciel, tandis que le second était une division du hadès (hébreu *che'ol*, séjour des morts) assignée aux âmes des justes. Jésus parle dans ce sens lorsqu'il déclare au brigand repentant : « Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis » (Lc 23.43). Il veut dire : dans le séjour des morts bienheureux, que les Juifs appelaient aussi « le sein d'Abraham » (Lc 16.22). [...] Dans les autres passages du Nouveau Testament, le terme prend son sens céleste : Paul est ravi « dans le paradis », jusqu'au 3^e ciel, dans la présence de Dieu (2 Co 12.2, 4). À celui qui vaincra, le Seigneur donnera à manger de l'arbre de vie, « qui est dans le paradis de Dieu » (Ap 2.7 ; 22.2).

Extraits du *Dictionnaire de la Bible*, Editions Emmaüs (Bible online)

miracles devant des personnes peu disposées à prendre Dieu au sérieux. Hunter paraphrase cette conclusion : « Si un homme ne montre pas d'humanité alors

qu'il a l'Ancien Testament à portée de la main et Lazare à sa porte, rien ne pourra le faire changer de comportement, ni un visiteur de l'autre monde, ni les révélations des horreurs de l'enfer »²⁵.

Le scepticisme de l'homme chez qui la conscience n'a pas été réveillée par la Parole de Dieu et le Saint-Esprit, reprendra vite le dessus après qu'il aura vu un miracle²⁶.

Conclusion

Ce texte dévoile le sens de l'une des plus grandes énigmes de ce monde : Qu'y a-t-il après la mort ? Pour Jésus, sans l'imposer à ses auditeurs, il nous montre que seulement deux solutions sont possibles : être avec Dieu comme Lazare dans l'attente du retour de Jésus et de la résurrection des corps ou alors être dans le lieu de tourment dans l'attente du jugement à venir.

S'il y a une dimension mystérieuse d'un choix éternel de Dieu, dans ce texte, Jésus ne met en avant que deux conditions principales au salut : l'écoute de la parole de Dieu, et faire, pendant qu'il est encore temps, un demi-tour radical, une repentance qui nous conduit à prendre Dieu au sérieux dans nos vies, mais aussi à prendre notre prochain au sérieux.

Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs (Hé 3).

R.K.

²⁵ A.M HUNTER, *Interpreting the Parabole*, p.84, cité par MORRIS, Luc, p.229.

²⁶ Spurgeon disait : « Si les hommes ne veulent pas croire le témoignage de Dieu, il est impossible qu'ils puissent croire le témoignage des hommes », C.H. SPURGEON, *The Treasury of the NT*, Vol II, Marshall, Morgan and Scott, London, N.D. p 39

Que penser de la doctrine des peines éternelles ?



LES
CAVALIERS DE
L'APOCALYPSE
A. DURER

courtesy of www.albrecht-durer.org

Voilà un sujet que l'on préférerait passer sous silence. Aussi dans une trentaine de livres chrétiens (en trois langues) qui répondent à des questions difficiles, il s'en trouve à peine un ou deux qui l'évoquent brièvement. Pourquoi cette réticence ?



ALFRED KUEN

Ces deux mots : « peines éternelles », évoquent dans nos mémoires des visions moyenâgeuses de diabolins qui attisent le feu sous d'immenses chaudrons dans lesquels mijotent les malheureux damnés. Et puis : comment concilier un Dieu d'amour avec la torture éternelle de gens, simplement parce qu'ils n'ont pas cru en lui ?

Cette question est délicate et il y a des positions variées, même parmi les évangeliques.

Avant de nous lancer dans l'examen des (rares) passages bibliques qui abordent le sujet, pénétrons-nous des vérités que la Bible ne manque pas de nous répéter de la première à la dernière page : Dieu est amour, il est saint et il est juste. *Il ne veut pas qu'un seul périsse (2 Pi 3.9)*. Mais il a créé l'homme semblable à lui, c.-à-d. libre, capable d'accepter ou de refuser son amour. Il saura certainement trouver une solution qui conciliera son amour, sa sainteté et

L'AU-DELÀ

sa justice, et qui sera acceptée par tous.

Ayant ces certitudes, ne nous querrellons pas et ne nous divisons donc pas au sujet de questions qui concernent un avenir qui nous échappe. *Ce qui est caché est réservé à l'Éternel notre Dieu. Par contre, nous sommes concernés pour toujours par ce qui a été révélé, par toutes les paroles de cette Loi qu'il nous faut appliquer* (Dt 29.29).

Il y a deux questions : Y a-t-il des peines éternelles ? En quoi consistent ces peines ?

1° Y a-t-il des peines éternelles ?

■ D'après l'**universalisme**, il n'y en a pas : tout le monde sera sauvé (comme le dit une chanson : « Nous irons tous au paradis »). Tel n'est pas le message de la Bible.

Le catholicisme traditionnel dit qu'après la mort, il y aura soit le salut, soit l'enfer, soit le purgatoire qui est une peine transitoire suivie du salut. Le feu servirait à purifier les âmes de leurs péchés et, après un temps plus ou moins long dans ce feu purificateur (« purgatoire »), ils rejoindraient les élus.

Cette doctrine n'a été officialisée qu'en 1439 au Concile de Florence et ne devint article de foi dans l'Église catholique que lors du Concile de Trente en 1563. C'est dire qu'elle ne fait pas partie de *la foi transmise une fois pour toutes à ceux qui appartiennent à Dieu* (Jude 3). D'autre part, être purifié du péché par ses souffrances serait finalement un salut par les œuvres ; or, d'après la Bible, seul le sang du Christ versé pour nous sur la croix peut expier notre péché et nous en purifier (Hé 9.26 ; 10.17-18 ; 1 Jn 1.7-

9) et l'homme est justifié *gratuitement par sa grâce ... par la foi, sans les œuvres* (Rm 3.23, 28). Dans la vision de la fin qu'offre Ap 20.12-15, il n'y a que ceux qui sont écrits dans le livre de vie et ceux qui ne s'y trouvent pas et qui rejoignent le diable dans l'étang de feu éternel (cf. Mt 25.41 ; Mc 9.43). C'est ce que disait déjà Jésus : *Qui place sa confiance dans le Fils possède la vie éternelle. Qui ne met pas sa confiance dans le Fils ne connaît pas la vie ; il reste sous le coup de la colère de Dieu* (Jn 3.36).

■ D'après le « **conditionnalisme** » et « **l'annihilationnisme** », la vie éternelle se trouve seulement en Dieu ; celle des humains est *conditionnée* par la foi ; ceux qui ne croient pas seront jugés au jugement dernier, jetés dans l'étang de feu puis détruits à la seconde mort, c.-à-d. qu'ils cesseront d'exister. Certains évangéliques comme J. Wenham et J. Stott ont défendu ces positions. J. Stott s'appuie sur le verbe *apollumi* et le nom *alēthros* qui signifient détruire, extinction de l'être. Ceux qui s'opposent à cette interprétation disent qu'ils peuvent aussi signifier perte et que si les apôtres avaient voulu enseigner l'annihilation, ils auraient pu employer les verbes *exaleiphō* (effacer) ou *sbennumi* (éteindre).

Certains font le parallèle avec notre mort physique : après notre enterrement, notre corps est progressivement détruit ; ainsi la seconde mort détruira aussi progressivement notre être spirituel. D'ailleurs, le feu et le ver *détruisent*. Ce point de **vue « destructionniste »** rejoint les deux précédents. Ceux qui argumentent de cette manière s'appuient sur les différents sens du mot *aiōnios* traduit dans nos Bibles par *éternel*. Ce mot peut désigner un temps limité ou

illimité. Le présent *aiôn* (monde présent) aura bien une fin ; donc pour eux *aiônios* peut aussi se référer à une période limitée. La Septante traduit par *aiônios* les collines *éternelles* de Ha 3.6. Or, nous savons que leur durée sera la même que celle de notre terre. Alors, pourquoi vouloir que la « damnation éternelle (*aiônios*) » (Mc 3.29) dure éternellement ? L'objection à cet argument est le fait que *aiônios* s'applique aussi à Dieu (Rm 16.26), à Jésus-Christ (2 Tm 1.9 ; 2.10) et au Saint-Esprit (Hé 9.14), ainsi que des dizaines de fois à la « vie éternelle » qui sera notre « gloire éternelle » (2 Tm 2.10 ; 1 Pi 5.10). Si la condamnation ne doit durer qu'un temps, alors qu'en sera-t-il de notre vie, notre consolation, notre salut *éternels* ? Le parallélisme entre les deux formules plaiderait en faveur d'une durée illimitée. D'ailleurs, le feu ne détruit pas toujours (Ex 3 : le buisson ardent ; Dn 3 : les amis de Daniel dans la fournaise).

■ **La position évangélique classique affirme l'existence des peines éternelles en s'appuyant sur les textes suivants :**

Dans la parabole des talents, le verdict sur le mauvais serviteur sera : *Quant à ce vaurien, jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et d'amers regrets* (Mt 25.30). Lors du jugement dernier, Jésus se tournera vers ceux qui seront à sa gauche : *Retirez-vous loin de moi, vous que Dieu a maudits, et allez dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges... Et ils s'en iront au châtement éternel. Tandis que les justes entreront dans la vie éternelle* (Mt 25.41, 46). Ailleurs, Jésus caractérise ce lieu comme étant l'endroit où *le ver ne meurt point et le feu ne s'éteint*

(comme dans la vallée de la géhenne) (Mc 9.48 citant Es 66.24).

Le passage dans lequel Jésus lève un peu le voile sur l'au-delà est celui du mauvais riche et du pauvre Lazare (Lc 16.19-31). Jésus dit qu'entre ceux qui sont dans le séjour des bienheureux et ceux qui se trouvent dans le lieu de tourment *il y a un immense abîme et, même si on le voulait, on ne pourrait ni le franchir pour aller d'ici vers vous, ni le traverser pour venir de chez vous ici* (Lc 16.26). Certains disent que c'est une parabole et qu'on ne peut pas en déduire des affirmations doctrinales. D'autres répliquent que Jésus a nommé l'un des personnages et que c'est plutôt un récit ; mais même si c'était une parabole, Jésus n'y aurait pas mentionné des faits contraires à la vérité.

Quelle que soit la nature de ce passage, nous pouvons en déduire :

- 1) qu'après la mort, la vie continue de manière consciente ;
- 2) les deux hommes sont dans des lieux différents : l'un d'eux souffre, l'autre est consolé ;
- 3) il n'y a pas de passage d'un lieu à l'autre ;
- 4) le seul moyen d'éviter d'aboutir dans le lieu de tourment, c'est de tenir compte de l'Écriture sainte.

Nous remarquons aussi que le mauvais riche ne dit pas qu'il subit injustement son sort et il ne demande pas de sortir de ce lieu de tourment, car, pour cela, il devrait se repentir de sa vie égoïste passée ; or la repentance est un don de Dieu (Ac 11.18) et Dieu ne l'accorde plus à ceux qui l'ont méprisée durant leur vie.

L'apôtre Paul enseigne que *lorsque le*

Seigneur Jésus apparaîtra du haut du ciel, avec ses anges puissants et dans une flamme, ce jour-là, il punira comme ils le méritent ceux qui ne connaissent pas Dieu et qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus. Ils auront pour châtement une ruine éternelle, loin de la présence du Seigneur et de sa puissance glorieuse (2 Th 1.7-9). L'Apocalypse mentionne plusieurs fois la peine des réprouvés (14.9-11 ; 20.10), la caractérisant de « seconde mort » (20.15 ; 21.8).

Si la doctrine des peines éternelles heurte notre sens de l'amour de Dieu, les solutions destructionnistes et annihilationnistes semblent s'opposer à la justice de Dieu. Serait-il juste qu'un Hitler responsable de la torture et de la mort de milliers de victimes soit simplement « annihilé » après sa mort ?

2° En quoi consistent les peines éternelles ?

Ce qui nous effraie dans ces versets, c'est que nous les lisons avec la vision que les prédicateurs du Moyen Âge y ont surimprimée pour effrayer les incroyants. Correspond-elle à ce que dit le texte ? Il parle d'une « seconde mort ». Qu'est la première mort ? Une séparation d'avec tous ceux que nous avons aimés et, pour eux : une absence éternelle. La seconde mort ne serait-elle pas la séparation d'avec Dieu, l'absence éternelle de communion avec lui ? On peut y voir la conséquence du non-intérêt des incroyants envers Dieu. Durant leur vie, ils n'ont pas cherché à avoir de communion avec lui. Leur esprit était occupé par bien d'autres choses : *les soucis de ce monde et l'attrait trompeur des richesses (Mt 13.22), les plaisirs de la vie (Lc 8.14) et l'invasion des autres convoi-*

tises (Mc 4.19) : tout ce qui fait partie du monde : les mauvais désirs qui animent l'homme livré à lui-même, la soif de posséder ce qui attire les regards, et l'orgueil qu'inspirent les biens matériels, tout cela ne vient pas du Père, mais du monde comme le précise 1 Jn 2.16 (BS).

On a dit que Jésus-Christ était « la déclaration d'amour de Dieu au monde ». Vous est-il arrivé de faire une déclaration d'amour à quelqu'un et de la voir refusée ? Alors vous avez ressenti un lointain reflet des sentiments de Dieu devant le refus que des hommes opposent à son amour. Qu'avez-vous fait alors ? Peut-être êtes-vous revenu à la charge – comme Dieu qui répète deux ou trois fois son offre. Et puis ? Vous n'avez plus insisté, car vous saviez que l'amour ne se force pas. Il est spontané ou n'est pas. Dieu aussi le sait et il ne viole personne.

Si, durant toute sa vie, quelqu'un a fait comprendre à Dieu qu'il ne l'intéressait pas, pourquoi Dieu s'imposerait-il à lui après sa mort ? Finalement, comme le dit C.S. Lewis, il *n'y aura que deux sortes de gens* (parmi ceux qui ont eu connaissance du message de l'Évangile) : ceux qui disent à Dieu : « Que ta volonté soit faite » et ceux auxquels Dieu dira : « Que ta volonté soit faite ». « Tu n'as rien voulu savoir de moi. Soit ! Va au seul endroit où tu seras à l'abri de mon amour ! »

Pour préciser les « *peines éternelles* », qu'est-ce qu'une peine ? D'après le dictionnaire, c'est « une douleur *morale*, (synonyme : affliction, chagrin, souci, inquiétude) » ; se peiner, c'est s'attrister. L'Apocalypse dit : *La fumée de leur tourment s'élèvera à perpétuité. Le tourment est aussi « une très grande douleur physique ou morale »*. Que peut ressentir

celui ou celle qui a refusé un amour qui lui était proposé et qui se retrouve seul ? S'il voit le bonheur d'un autre à la place qu'il ou elle pourrait avoir, cela ne produit-il pas de la *peine* ? Tels seront la *peine* et le tourment de ceux qui auront refusé l'amour de Dieu pendant leur vie. Et cela *éternellement* !

Pour ceux qui n'ont jamais entendu l'Évangile, ou qui n'ont connu du christianisme que la religion et n'ont pas eu accès au message de la grâce en Jésus, Dieu saura trouver une solution conforme à sa justice et son amour (Rm 2.10-11, 14-16).

La doctrine des « peines éternelles » est pour nous un **appel à l'évangélisation** et à l'insistance auprès de ceux que nous connaissons : *C'est pourquoi, prenez à*

cœur ce que dit l'Esprit Saint : aujourd'hui, si vous entendez la voix de Dieu, ne vous endurcissez pas... mais encouragez-vous les uns les autres, jour après jour, aussi longtemps qu'on peut dire aujourd'hui, afin qu'aucun d'entre vous ne se laisse tromper par le péché et ne



QUELLE DESTINATION
J-MARC KHAYAT

s'endurcisse... Ainsi donc, pendant que la promesse d'entrer dans le repos de Dieu est toujours en vigueur, craignons que l'un d'entre vous ne se trouve coupable d'être resté en arrière (Hé 3.7-8, 13 ; 4.1).

A.K.

Vivement la résurrection !

Quelle place tient la résurrection du corps dans notre espérance¹ ? On est surpris de découvrir au fil des échanges que de nombreux chrétiens semblent prêts à se satisfaire de la perspective d'une existence désincarnée dans un au-delà brumeux (mais heureux, bien sûr). Le syndrome du joueur de harpe sur son petit nuage fait encore des victimes ! Pourtant, ce n'est pas, mais alors pas du tout, ce que Dieu a prévu pour ses enfants...



ROBERT SOUZA



Admettons ce que nous sommes

Pour approcher ce que nous serons, nous devons commencer par saisir et admettre ce que nous sommes. La révélation biblique ne cautionne ni le dualisme métaphysique (« le corps, prison de l'âme ») ni le monisme radical des neurosciences actuelles (rien de l'homme ne peut survivre à la mort du cerveau). La personne humaine est un *être vivant*, une unité psychosomatique avec un aspect physique, corporel, et un aspect non physique, immatériel. Cette dualité s'exprime, par exemple, dans les paroles de Jésus : *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme* (Mt 10.28). On peut également évoquer, avec Paul, *l'homme extérieur et l'homme intérieur* qui, ensemble, cernent l'expérience de l'être humain.

Il n'est pas facile de penser notre relation à notre corps. Sans lui, nous ne pouvons ni réfléchir, ni ressentir, ni agir. Mon corps, c'est moi ! Pourtant, ce que je suis ne se réduit

¹ Dans le cadre de ce court article, nous nous limiterons à une réflexion au sujet de la *résurrection de vie* (Jn 5.29).

pas au corps. Il y a un autre aspect à notre réalité : *notre vie est cachée avec le Christ en Dieu* (Col 3.3). Quelque chose d'essentiel est « sauvegardé sur les serveurs célestes », auprès du Seigneur, et survivra à la destruction du corps. Le Nouveau Testament nous fournit deux images : le corps comme habitation temporaire (*la tente*, 2 P 1.12-15 ; 2 Co 5.1) et comme instrument pour agir dans le monde (Rm 6.13).

Que serions-nous sans notre corps ? Nous ne pouvons pas l'imaginer. Que serons-nous sans notre corps ? À en croire l'apôtre, si notre mort intervient avant le retour du Seigneur, nous allons nous retrouver nus (2 Co 5.3²). État plutôt inconfortable pour des êtres corporels ! Nous avons besoin de notre corps... Sans aborder ici la question du mystérieux « état intermédiaire », nous voulons nous réjouir à la pensée que le Seigneur a tout prévu pour qu'une nouvelle et glorieuse « corporalité » nous équipe pour fonctionner, pleinement et mieux que jamais, dans l'état éternel.

Voyons ce que la résurrection nous réserve

La résurrection a déjà commencé... Certes, à ce jour, un seul homme s'est réveillé *d'entre les morts*, et on n'a pu l'observer que peu de temps. Mais le peu que les évangélistes ont consigné à son sujet, complété par l'enseignement des épîtres, devrait susciter en nous un immense « désir d'avenir », c'est-à-dire de résurrection.

Mais quelqu'un dira : Comment les morts se réveillent-ils ? Avec quel corps reviennent-ils ? (1 Co 15.35) Si Paul traite de *déraisonnable* celui qui pose cette question, c'est sans doute parce qu'il y discerne une mise en doute de la réalité de la résurrection, fondée sur l'impossibilité de retrouver le corps décomposé du défunt. Cela mis à part, la question en elle-même peut nous sembler légitime, et même intéressante. On remarquera, d'ailleurs, que l'apôtre s'em-

presse d'y répondre ! Pour notre édification et encouragement, il détaille quatre différences fondamentales entre le seul corps que nous ayons connu jusqu'ici et celui que nous aspirons à *revêtir*.

En bon pédagogue, l'apôtre part de ce que nous connaissons : le grain qu'on met en terre et qui, plus tard, donne naissance à une plante. L'image est puissante. Appliquée à la résurrection, elle souligne d'abord une certaine continuité – et même une continuité certaine – entre le corps actuel et celui à venir ! Un grain de blé ne donnera pas un plant de maïs ; ce que nous sommes aujourd'hui trouvera sa pleine expression dans le monde à venir. Mais l'illustration parle également de discontinuité, car *ce que nous serons ne s'est pas encore manifesté* (1 Jn 3.2). Nous sommes un peu comme le profane qui examine *une simple graine* en se demandant à quoi pourrait bien ressembler la plante correspondante. Paul nous fournit quand même quelques indices... qui nous mettent l'eau à la bouche !

Semé périssable, on se réveille impérissable. Semé biodégradable, on se relèvera imputrescible, inoxydable ! On ne dira plus que *l'homme extérieur dépérit*. Dieu nous prépare un corps qui ne sera pas soumis aux forces destructrices qui « plombent » notre corps actuel. La mort n'aura aucune prise sur ce corps conçu pour la vie éternelle.

Semé dans le déshonneur, on se réveille dans la gloire. Oubliées, toutes les humiliations associées à notre condition actuelle ; évanoui, tout ce qui met en doute notre valeur. Nous émergerons dans la pleine lumière pour comprendre enfin notre véritable valeur *d'enfants de Dieu*, appelés à partager la gloire du Fils, *semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est*.

Semé dans la faiblesse, on se réveille dans la puissance. Quel bonheur incroyable de « semer » enfin notre fatigue et nos infir-

² L'exégèse de ce texte est difficile et discutée. Il semble néanmoins que Paul pense aux chrétiens qui mourront avant la Parousie.

mités, nos maladies et nos handicaps, notre vulnérabilité ! Les capacités (insoupçonnées) de ce corps de résurrection pourront s'épanouir et se réaliser pleinement et sans entraves. À quoi pourrions-nous nous attendre ? À une plus grande facilité de déplacement ? (Jésus ressuscité ne se laissait plus arrêter par une porte fermée...) À de nouveaux sens, à de nouvelles capacités de mémoire et de réflexion ? En tout cas, ce corps de gloire nous équipera parfaitement pour vivre et servir dans l'univers renouvelé qui se prépare. Il sera l'interface adaptée pour vivre notre nouvelle proximité avec le Seigneur. Et nous aurons des yeux capables de contempler sa gloire.

Semé corps naturel, on se réveille corps spirituel. Cette quatrième comparaison résume les trois autres. Il faut la manier avec précaution, car elle emploie des catégories qui ne sont pas celles du monde occidental au XXI^e siècle. Paul ne compare pas ici un corps « matériel » et un corps « immatériel », un corps physique et un corps fantomatique (« ectoplasmique » !). Ce qui distingue ces deux corps est fondamentalement une question de « gouvernance ». Le corps naturel est « psychique » ou *animal* (TOB). Il a des désirs, des élans, des volontés qui ne correspondent pas toujours à ce que Dieu veut. Le corps promis aux chrétiens ressuscités est conçu pour une existence entièrement conduite et animée par le Saint-Esprit. *Et si l'Esprit de celui qui a réveillé Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a réveillé le Christ d'entre les morts fera aussi vivre vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous*³ (Rm 8.11). Nous connaissons enfin la quintessence de la plénitude de l'Esprit.

Réjoissons-nous de ce qui nous attend

Les quelques bribes d'information que distillent les évangiles au sujet des mouvements et des actions du Christ ressuscité

nous intriguent. « L'Écriture ne nous engage nullement à croire que toute la matière contenue dans notre corps en fasse partie à la résurrection.⁴ » Néanmoins, le tombeau de Jésus était vide... Jésus ressuscité, sur place, il ne restait rien du corps déposé deux jours plus tôt. Les linges y étaient encore, le corps n'était plus là. Mais, comme l'écrit Ladd : « Sa résurrection n'est pas le rétablissement de la vie physique d'un cadavre, c'est l'apparition d'un nouvel ordre de vie⁵ ». L'apôtre Paul utilise cette belle expression : *nous voulons... que le mortel soit englouti par la vie* (2 Co 5.4). Nous aspirons à connaître, nous aussi, ce nouvel ordre de vie que le Seigneur a inauguré.

Les facultés surprenantes, les capacités mystérieuses du corps ressuscité de Jésus suggèrent que le monde à venir n'est pas régi par les mêmes lois que le monde présent. On entrevoit une nouvelle physique (et donc une nouvelle chimie, une nouvelle biologie...) et l'on se rappelle que le Seigneur a annoncé une nouvelle sociologie (*à la résurrection, on ne prend ni femme ni mari* : Mt 22.30). Nous allons nous régaler à la découverte des nouveaux cieux et de la nouvelle terre !

Devons-nous alors vivre dans l'attente de la résurrection ? Oui... et non ! Disons « accessoirement »... Car, au final, notre véritable attente doit être celle que Paul enseigne aux Philippiens : *nous attendons comme sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps humilié, en le configurant à son corps glorieux.* Celui que nous attendons, c'est Jésus, mais nous attendons aussi qu'il nous reconfigure pour jouir, sans ombre et sans fin, d'une communion pleine et entière avec lui.

R.S.

³ Avec S. Bénétreau et FF. Bruce, nous appliquons ce verset à la résurrection ; Calvin y voit plutôt l'œuvre présente de l'Esprit.

⁴ *Le Grand Dictionnaire de la Bible*, Excelsis, article *Résurrection*, p. 1419.

⁵ G.E. LADD, *Théologie du Nouveau Testament*, Excelsis, p. 342.

De quels morts s'agit-il en 1 Pierre 4.6 ?

C'est pour cela, en effet, que les morts aussi ont été évangélisés, afin qu'après avoir été jugés selon les hommes quant à la chair, ils vivent selon Dieu quant à l'esprit. (Traduction Segond révisée dite à la Colombe)

C'est pour cela d'ailleurs que la Bonne Nouvelle a aussi été annoncée à ceux qui maintenant sont morts, afin qu'après avoir subi la même condamnation que tous les hommes dans leur corps, ils vivent selon Dieu par l'Esprit. (Traduction Bible du Semeur).

À qui et quand l'Évangile a-t-il été prêché ?

Selon Alfred KUEN, cette affirmation a été interprétée de 5 manières différentes :

Certains y voient une référence à la descente du Christ aux enfers pour prêcher l'Évangile à tous les morts, c'est-à-dire à ceux qui ne l'ont jamais entendu, ou même à ceux qui l'ont rejeté pendant leur vie.

Les morts seraient les croyants de l'Ancienne Alliance qui devaient attendre la venue du Messie pour qu'il leur prêché l'Évangile. Les défenseurs de cette vue s'appuient sur leur interprétation de 3.19. Mais la formulation de ces deux versets est très différente et, d'après Hé 11.5, 16, 40 ; 12.23 et le récit de la transfiguration, les croyants de l'AT sont au ciel.

Ceux qui sont morts avant la venue du Christ et qui n'ont, par conséquent, jamais entendu l'Évangile bénéfi-

ciaient de cette annonce dans l'au-delà. Cette opinion s'appuie aussi sur une certaine interprétation de 3.19 : le Christ leur aurait prêché l'Évangile en même temps qu'aux « esprits en prison »¹.

Ainsi, ces trois interprétations disent que Jésus est descendu aux enfers, prêcher l'Évangile aux morts. De telles interprétations s'appuient sur une compréhension de deux textes : *il est descendu dans les régions inférieures de la terre* (Ep 4.9) et *il est descendu dans l'abîme* (Rm 10.7). Aucun de ces versets n'appuie en fait l'idée d'une descente aux enfers. Les « régions

¹ On consultera avec profit la série *Encyclopédie des difficultés bibliques* A. KUEN, Éd. Emmaüs, qui recense toutes les interprétations qui ont été faites sur ces textes. Le présent texte est redevable au tome 3 de cette encyclopédie qui aborde le texte que nous étudions.

Je comprends 1 Pierre 3.19 comme : l'Esprit du Christ aurait déjà prêché aux contemporains de Noé par l'intermédiaire de Noé lui-même. Leur emprisonnement correspond alors soit au fait qu'à l'époque leur péché et leur incrédulité les enfermaient comme dans une prison, soit à leur situation présente (choix fait par le traducteur du Semeur qui ajoute le terme *maintenant*) dans le séjour des morts.



FRANÇOIS-JEAN
MARTIN

Grain à moudre

inférieures de la terre » sont simplement celles de notre Terre, elles sont « inférieures » par rapport à celles du ciel, d'où Jésus est « descendu » lors de son incarnation (puisqu'à cette « descente » est opposée l'ascension du Christ, de cette terre au ciel). Dans Rm 10.7, Paul veut dire qu'il est inutile de monter au ciel ou de descendre dans l'abîme pour apprendre quelque chose de Dieu, car *la parole est près de toi, c'est la parole de la foi que nous annonçons*. 1 P 3.18ss n'appuie pas non plus cette interprétation, car il s'agit de la prédication que Jésus a faite par son Esprit au travers de Noé à la génération d'avant le déluge. Cette interprétation est aussi contredite par Lc 16.26 et par Hé 9.27 qui ne laissent aucune perspective de repentance après la mort.

En outre, en 1 Pierre 4.6, la tournure impersonnelle de l'expression à la forme passive – *l'Évangile a été annoncé* – ne conviendrait guère à une annonce de cet Évangile par le Christ. Mais elle désigne plutôt la proclamation du message évangélique dans le monde par les chrétiens et, par conséquent, ceux à qui ce message a

été annoncé étaient alors encore au nombre des vivants. Ces passages étant clairs, nous repoussons donc cette interprétation.

Clément d'Alexandrie a suggéré que l'Évangile a été annoncé à ceux qui sont spirituellement morts (cf. Jn 5.25 ; Ep 2.1, 5 ; 5.14 ; Col 2.13). Augustin, Bède, Érasme et Luther ont adopté cette interprétation. Cependant, l'objection vient du v. 5 : comment expliquer que Pierre emploie le mot « morts » avec deux sens différents dans deux versets qui se suivent ? D'autre part, comme l'Évangile continue à être annoncé aux « spirituellement morts », il aurait fallu employer le présent et non l'aoriste (passé).

Beaucoup d'interprètes contemporains disent qu'il s'agit de chrétiens qui ont entendu l'Évangile pendant qu'ils étaient en vie, qui l'ont accepté et qui, maintenant, sont morts. C'est ce qui a amené les versions NIV² et BS à insérer le mot « maintenant » avant « morts ». C'est l'interprétation qui soulève le moins d'objections.

Le grand exégète F.F. Bruce la soutient comme suit³ : « Je pense qu'il ne s'agit pas de gens qui étaient morts

lorsqu'on leur a prêché, mais qui étaient morts au moment où l'épître a été écrite. Ils ont entendu l'Évangile, ils ont cru et, par la suite, ils sont morts. On pouvait alors se demander : Quel bien l'Évangile leur a-t-il fait puisqu'ils sont morts comme tous les non-croyants ? Pierre répond que les morts qui ont cru ne sont pas privés du bénéfice de l'Évangile. Alors que, *selon les hommes* (c.-à-d. du point de vue des hommes), ils sont *jugés dans la chair* (c'est-à-dire qu'ils ont souffert la mort, salaire du péché), *selon Dieu* (c'est-à-dire du point de vue de Dieu) la vie spirituelle qu'ils ont reçue lorsqu'ils ont cru l'Évangile ne finit pas avec la mort du corps, mais dure éternellement. » Cette pensée doit rassurer les chrétiens auxquels Pierre écrit : leurs frères et sœurs qui ont cru en Christ et qui sont morts n'ont pas cru en vain. La mort de chrétiens troublait les croyants du 1^{er} siècle. Paul avait dû rassurer ceux de Thessalonique au sujet de leur sort (1 Th 4.13-18). Les moqueurs se servaient certainement de cet ar-

² NIV = New International Version ; BS = Bible du Semeur

³ *Answers to Questions*, Grand Rapids, Zondervan, 1972, p. 129. Il est souvent cité par A. Kuen dans son Encyclopédie des difficultés.

gument pour ridiculiser l'espérance des chrétiens.

Ainsi, l'intention de Pierre serait de répondre à cette objection : que sert-il aux chrétiens d'avoir embrassé l'Évangile, de l'avoir professé fidèlement malgré les persécutions, puisqu'ils sont morts avant le retour du Christ (cf. 1 Th 4.13ss ; 1 Co 15.12, 29ss). Pierre répond que les chrétiens peuvent attendre avec espérance le jugement suprême, où justice leur sera rendue.

Cette solution a un très grand avantage, elle nous laisse en territoire connu, elle est en cohérence avec les autres textes : l'Évangile a été annoncé à des hommes et des femmes morts depuis. J.-C. Margot évoque aussi cette interprétation. « Ces morts seraient des membres de l'Église dont la première génération chrétienne s'étonnait qu'ils soient décédés avant le retour du Christ (cf. 1 Th 4.13) : la réponse serait que, puisqu'ils ont accepté l'Évangile, la vie éternelle leur est assurée. »

Pour répondre aux objections des moqueurs, Pierre déclare que les bienfaits que nous acquiert l'Évangile demeurent au-delà de la tombe. Si les croyants ont *subi la même condamnation que tous les hommes dans leur corps* (version BS), c'est-à-dire la mort physique qui est le salaire du péché commun à toute l'hu-



LE PARADIS - J BRUEGEL

manité, la vie qui leur a été conférée par le Christ est une vie éternelle, c'est-à-dire qu'elle dure pour toujours.

Conclusion

Je me permets de citer Samuel BÉNÉTREAU, qui résume ainsi l'interprétation de ce texte : « Ainsi se dégage une ligne globale d'interprétation pour ce verset d'abord ingrat, mais qui achève sur une note joyeuse la méditation sur la souffrance injuste et son rapport avec l'amour de la vie articulée sur le psaume 34. Les promesses de Dieu, tout comme ses droits,

sont réaffirmées. La finalité de la proclamation de l'Évangile demeure au-delà des misères du temps présent et de la mort elle-même. Au plan de l'existence visible et pour des observateurs superficiels, les croyants sont des perdants et des condamnés non réhabili-

tés. Mais sur un autre plan, celui de l'authentique, du permanent, du lumineux, ils sont appelés, il ne faut pas en douter, à partager la pleine victoire de leur Seigneur, victoire de la vie sur la mort : ce sont des gagnants ! C'est avec cette conviction que des prédicateurs ont autrefois porté la bonne nouvelle aussi aux frères maintenant défunts. »

F.-J. M.

⁴ S. BÉNÉTREAU, *1^{ère} épître de Pierre*, p. 222, Edifac, 1984.

⁵ *Les épîtres de Pierre*, Genève, Labor & Fides, 1960, p. 71.

⁶ *Ibid.*, p. 224.

Forum de questions Forum de questions

« À votre avis, qu'y a-t-il après la mort ? »

Lors d'une petite enquête auprès de 290 étudiants de Marseille, il y a quelques années, environ $\frac{1}{4}$ répondent : *Je ne sais pas* et un autre $\frac{1}{4}$: *rien*. Mentionner la mort est en général assez délicat et certains préfèrent éviter la réflexion sur ce sujet. Néanmoins, d'autres se posent des questions...

Que se passera-t-il pendant l'éternité ? Que feront les personnes sauvées ? La Bible ne donne pas beaucoup de détails. Elle explique davantage comment avoir la vie éternelle. Elle assure aussi du bien-être de ceux qui passeront l'éternité auprès de Dieu.

Mais qu'en est-il de ceux qui n'ont pas la capacité de comprendre et de choisir comme les bébés ou certaines personnes handicapées ? Et ceux qui se suicident... ?



MARIE CHRISTINE
FAVE



Un jour, une personne m'annonçait le décès de sa mère et me demandait de prier pour cette dernière. Je n'avais que quelques secondes pour réfléchir à une réponse dans ce moment où l'émotion, l'affectif et la douleur ne permettent pas de grands développements théologiques. « Je prierai pour vous (elle et son mari) », lui ai-je dit tout simplement en pensant à leur peine. Comme elle insistait, je lui affirmais que j'avais prié pour sa mère avant que celle-ci ne parte. D'une manière plus générale, que répondre à des personnes qui veulent prier pour un proche décédé... ou qui se demandent si le purgatoire existe ?

Et puis, au niveau pratique, que dit la Bible à propos de l'enterrement, de la crémation ?

Autant de questions qui sont abordées par plusieurs auteurs dans les pages suivantes.



Forum de questions Forum de questions

Que se passera-t-il pendant l'éternité ?

Nous sommes un peu comme la larve d'une libellule qui nage dans un milieu aquatique. Elle ne peut pas concevoir ce que sera une vie tout autre, bien plus intéressante et glorieuse après sa mue.

Dans 2 Pierre 3.10-13, nous lisons que les cieux tels que nous les connaissons *passeront avec fracas... et la terre avec les œuvres qu'elle renferme sera consumée*, mais que nous attendons selon sa promesse, *de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera*. De quelle nature seront-ils ? L'Apocalypse, chapitres 21 et 22, en parle, en donnant la vision que Jean a eue de l'avenir. Même si nous avons de la peine à envisager les détails, un fait reste central : la grande gloire et la félicité de l'éternité seront la présence de l'Éternel, notre Dieu, et de notre Seigneur Jésus-Christ. David s'est exclamé : *il y a d'abondantes joies devant ta face, des délices éternelles à ta droite* (Ps 16.11).

Même si nous ne savons que peu de choses concernant la nature de la vie éternelle, plusieurs passages parlent de ses qualités. Jean nous promet que si Dieu n'a pas révélé ce que nous serons, nous savons que nous serons semblables à Christ. Dans son corps ressuscité, il est appelé les prémices de ceux qui passeront l'éternité avec lui (voir 1 Jn 3.2 et 1 Co 15.20). Paul affirmait : *j'ai le désir de m'en aller et d'être avec Christ, ce qui est de beaucoup le*

meilleur (Ph 1.23). Déjà, quand nous contemplons la beauté et la majesté du monde dans lequel nous vivons, bien dégradé par les conséquences de l'injustice, nous sommes émerveillés. Comment imaginer la gloire de ce que le Seigneur prépare pour ceux qui l'aiment ?

Se pourrait-il que nous nous ennuyions à la longue ? Certainement pas ! Que ferons-nous ? Il y a peut-être une réponse à trouver dans la charte originelle donnée à l'homme par Dieu : *dominer et régner sur sa création. La gloire de Dieu, c'est de cacher les choses ; la gloire des rois, c'est de sonder les choses*. (Pr 25.2) J'aime penser que pendant toute l'éternité les hommes iront de découverte en découverte de notre Dieu, de ses qualités et de ses œuvres, n'arrivant jamais au bout, car notre Dieu est infiniment grand. Nous sommes invités alors à vivre aujourd'hui en fonction de ce qui est invisible mais éternel, avec une *espérance vivante*, en vue d'un *héritage qui ne peut ni se corrompre, ni se souiller, ni se flétrir*, réservé dans les cieux (1 P 1.3-5). Ne gaspillons pas notre énergie, notre temps, pour ce qui va un jour disparaître dans le feu.

H.B.



HENRY BRYANT



Forum de questions Forum de questions

La Bible parle-t-elle du purgatoire ?



ALLAN KITT

« La doctrine du purgatoire et les dogmes qui l'accompagnent représentent un domaine crucial de désaccord entre catholiques et protestants. » Voici ce qu'enseigne le Catéchisme de l'Église catholique : « Ceux qui meurent dans l'amitié et la grâce de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après la mort une purification afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel. L'Église appelle *Purgatoire* cette purification finale des élus qui est tout à fait distincte du châtement des damnés. »

La doctrine du purgatoire ne met donc pas en question le salut éternel, mais annonce une purification préalable à l'entrée dans la joie du ciel. Le purgatoire est un lieu (ou, selon certains théologiens catholiques, un processus) servant à parfaire la sanctification des chrétiens et les rendre aptes à vivre au ciel. Cette purification peut, pré-

tend-on, durer plus ou moins longtemps, selon l'importance des péchés commis, et les prières et les messes offertes par des croyants sur terre en faveur des morts peuvent accélérer le processus.

Sur quoi est fondée cette doctrine ? L'évidence biblique citée en sa faveur est mince. Le principal texte auquel le catéchisme fait référence est 2 Maccabées 12.45 : « ... [Judas Maccabée] fit faire pour les morts ce sacrifice expiatoire, afin qu'ils fussent absous de leur péché. » 2 Maccabées figure parmi les livres « apocryphes », que leur communauté juive d'origine n'a jamais reconnus comme faisant partie des Écritures inspirées. L'Église catholique ne leur a accordé ce statut qu'en 1546, à l'époque où le réformateur Martin Luther contestait la doctrine du purgatoire et des prières pour les morts.

Aucun des autres textes cités en faveur du purgatoire (Mt 12.32 et 1 Co 3.15, par exemple) n'enseigne clairement une telle doctrine. Mt 12.32 souligne l'impossibilité du pardon – dans ce

monde-ci comme dans le monde à venir – pour qui-conque se sera rendu coupable de blasphème contre le Saint-Esprit. En 1 Co 3.15, ce sont les œuvres du croyant qui sont éprouvées par le feu, pas le croyant lui-même.

Nous croyons donc que la doctrine du purgatoire manque de fondements bibliques. Elle laisse entendre que le sacrifice du Christ n'est pas tout à fait suffisant. Le Nouveau Testament est clair à ce sujet. La principale consolation qui remplit le cœur du croyant à l'approche de la mort n'est-elle pas l'assurance de la foi ? « Aujourd'hui même, tu seras avec moi dans le paradis », a dit le Seigneur à l'un des brigands crucifiés à côté de lui. Ayons donc cette assurance : le sacrifice de Jésus est pleinement suffisant pour que nos péchés nous soient pardonnés. « Tout est accompli », a-t-il dit avant de mourir. Croyons-le !

A.K.

¹ *Roman Catholics and Evangelicals : agreements and differences*, Geisler et Mackenzie, 1995, Baker Books, p. 331.

² Catéchisme de l'Église Catholique, 1992, Mame, articles 1030 et 1031.

³ Hé 1.3 ; 1 Co 6.11 ; Rm 8.1



s Forum de questions Forum de questions

Il est décédé, nous l'aimions. Pouvons-nous prier pour lui ? Que répondre ?

Une pratique répandue

La prière pour les morts est très répandue dans le catholicisme. Les « offrandes de messe », argent donné aux prêtres pour qu'ils célèbrent une messe à une intention particulière (en général pour un défunt), représentent un quart du traitement annuel des prêtres. Chaque année, la messe des morts (2 novembre) est une prière pour les défunts.



BRAD DICKSON

La présence de cette pratique dans certaines branches de nombreuses religions (l'islam, le judaïsme, le bouddhisme, chez les Orthodoxes grecs) indique qu'elle répond à un désir humain profond : être rassuré par rapport au statut de nos défunts bien-aimés.

La prière pour les morts est une pratique très ancienne. Tertullien en fait la défense déjà au II^e siècle, et Augustin, dans ses Confessions, inclut une longue prière pour sa mère défunte. Le concile de Trente (1566) la cautionne, ainsi que le Catéchisme de l'Église catholique (1992).

Sur quelle base, les catholiques prient-ils pour leurs morts ?

Leur justification théologique s'appuie sur les doctrines de la communion des saints et du purgatoire, et un texte du livre deutérocanonique des Maccabées. Dans ce passage, le général des troupes juives, Judas, fait faire un sacrifice pour obtenir le pardon des péchés des soldats morts au combat.

De manière générale, la croyance catholique populaire est assez confuse concernant la prière pour les morts. Personne ne semble savoir pendant combien de temps il faut prier pour eux. On prie pour les défunts croyants et incroyants. Curieusement, on prie aussi les morts pour qu'eux prient pour nous !

Quelle réponse biblique donner à cette pratique ?

Constatons d'abord qu'elle est totalement absente du Nouveau Testament et du canon des Écritures utilisé par Jésus et les apôtres. Plus important encore, nous affirmons que cette pratique est une offense au sacrifice pleinement suffisant de Jésus-Christ. Elle remet en cause l'efficacité du sang de

Christ pour pardonner parfaitement à tout pécheur qui se repent. La justification ne peut s'acquérir par la foi d'un autre à notre place.

Si nous pouvons comprendre la peine de ceux qui mènent un deuil sans espérance, nous ne pouvons leur offrir la possibilité de prier pour leurs morts. Nous pouvons les encourager à faire confiance au jugement du Dieu juste et miséricordieux et à s'appuyer entièrement sur l'œuvre du Christ pour leur propre salut.

B.D.

¹ <http://www.diocese-grenoble-vienne.fr>

² Tertullien, traités : De corona et De monogamia. Saint Augustin, « je vous prie à cette heure pour les péchés de ma mère » Confessions IX,13,35.

³ Article #958

⁴ « Il fit ainsi une action fort belle et louable » 2 Maccabées 12.38-45.

⁵ cf. cette prière type pour les non-croyants : « Nous vous prions enfin pour ceux qui ne vous ont ni connu, ni même cherché, et que, cependant, vous n'avez cessé d'aimer. Ayez pitié, Seigneur, des uns et des autres ! Ils sont tous vos enfants. Donnez-leur à tous la vie éternelle. » www.dioceseauxarmees.catholique.fr/prieres/60-priere-pour-les-morts-de-la-guerre.html

⁶ « Notre prière pour eux peut non seulement les aider mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur. » Article #958 du Catéchisme de l'Église catholique, 1992.

⁷ cf. Hb 9.26-28

⁸ cf. Rm 2.5-6

⁹ cf. 1 Th 4.13



Forum de questions Forum de questions

Quelle espérance pour un bébé qui décède ?



DAVID
SUTHERLAND

Début novembre 2010, je reçois un courriel : « David, peux-tu officier à l'enterrement de notre petit-fils qui vient de décéder ? Son âge : 5 semaines ». Je pense surtout aux parents complètement effondrés, le cœur brisé. Je connais plusieurs personnes qui ont perdu un petit enfant. Cette terrible épreuve peut les éloigner de Dieu ou les rapprocher de lui...

Que dit la Bible au sujet de la mort des petits enfants ?

Dieu fait savoir par la bouche du prophète Ézéchiël que des petits enfants tués au nom des dieux païens sont ses enfants, car il les appelle « mes fils » (Ez 16.20-21).

Par la bouche du prophète Jérémie, les petits enfants offerts en sacrifice aux idoles sont appelés « de pauvres in-

nocents » (Jr 2.34 ; 19.4). Bien qu'étant des êtres déchus, les petits enfants ne sont pas coupables au même titre que ceux qui ont péché de façon délibérée et préméditée.

Job parle des enfants morts comme étant au paradis où ils se reposent et connaissent la tranquillité. Ils sont loin des souffrances et des injustices que subissent les vivants (Jb 3.11-13).

Le roi David a perdu un nouveau-né. Il était complètement bouleversé et profondément secoué. Il avait prié et jeûné une semaine pendant la maladie de son enfant. Après la mort de son bébé, malgré tant de questions qu'il devait avoir dans son cœur, il a déclaré tout simplement : *Puis-je le faire revenir ? Moi, j'irai vers lui, mais lui ne reviendra pas vers moi...* (2 S 12.23). David savait que son petit bébé était, dès son décès, dans la présence de son Dieu. Il semble que David soit sûr qu'il le retrouvera auprès de Dieu.

Une conclusion en deux temps

Premièrement : Il n'y a pas d'âge précis où une personne peut différencier entre le bien et le mal. Nous pouvons donc conclure – en nous appuyant sur les versets ci-dessus – que tout bébé ou petit enfant qui meurt avant d'être parvenu à un état de culpabilité morale va instantanément au ciel à sa mort.

Deuxièmement : Dans notre témoignage auprès de ceux qui passent par une pareille épreuve, nous devons d'abord prier pour eux. Si nous en avons l'opportunité, disons-leur que Dieu les comprend parfaitement et les invite à venir à lui, malgré leur peine, leurs doutes, leur colère et leurs interrogations, afin d'être consolés, réconfortés et secourus.

N'oublions pas que Dieu sait aussi ce que c'est de voir son fils souffrir et mourir...

D.S.



s Forum de questions Forum de questions

Vu son handicap, que comprend-il ? Qu'en est-il du salut pour lui ?



HENRY BRYANT

La bonne nouvelle est explicite : *Qui-conque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé*, mais qu'arrivera-t-il à ceux qui sont incapables physiquement d'invoquer son nom ? Peut-on trouver une réponse à cette question dans la Parole de Dieu ? Oui... et non. Non, il n'y a aucun passage qui nous permet d'affirmer ce que Dieu fera pour ces personnes. Pourtant, comme dans le cas des bébés¹, nous trouvons dans la Bible des principes qui nous donnent de l'espérance à leur égard.

La compassion de Dieu : Il est ému de compassion pour les petits, les pauvres, les victimes et les faibles. Il aime ceux que le monde a tendance à mépriser. Jésus a dit : *Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux* (Mt 5.3). « Pauvres en esprit » désigne sans doute les humbles, mais ne peut-on pas aussi l'ap-

pliquer aux handicapés mentaux ?

L'amour de Dieu : Il ne veut qu'aucun périsse ; il a payé le prix suprême pour sauver tous ceux qui ne le refusent pas. Il y a deux cas de démence dans les Écritures, Nebucadnetsar, qui a subi un jugement de Dieu (Dn 4) et le démoniaque du pays des Gadaréniens, troublé par les démons (Mc 5). Dieu dans sa grâce les a guéris tous les deux.

La puissance de Dieu : Jésus, qui pouvait même ressusciter les morts, guérissait *toute maladie et toute infirmité... ceux qui souffraient... de douleurs de divers genres, des démoniaques, des lunatiques, des paralytiques...* (Mt 4.23-24) Il est parfaitement capable de restaurer l'esprit le plus dénué.

La nature de notre culpabilité : Tous sont pécheurs parce qu'ils ont hérité une nature pécheresse de leurs parents. Mais tous ne sont pas coupables d'avoir commis un péché, car cela présume que la personne sait

ce qu'elle fait. C'est ce raisonnement qui amène à croire que par sa mort Jésus sauve ceux qui ne sont pas capables de savoir ce qu'ils font – les petits enfants, mais aussi les graves malades mentaux.

Notons en passant que ce n'est pas l'excellence de notre intelligence qui compte devant Dieu. Paul dit que la connaissance enfle, mais que celui qui aime Dieu est connu de lui (1 Co 8.1-3). Une personne handicapée peut parfois manifester un amour pour Dieu qui dépasse de loin celui des grands intellectuels.

H. B.

¹ Voir l'article « Quelle espérance pour un bébé qui décède ? » de David Sutherland en page 24



Forum de questions Forum de questions

Et celui qui se suicide... ?



JEAN-MARC
PILLOUD

« Le suicide est souvent auréolé de mérites qu'il n'a pas et l'on oublie volontairement qu'il est en réalité révélateur d'une très grande détresse intime que personne n'a pu comprendre. Cet état de grande détresse, nous pouvons – vous et moi – le connaître aussi. Jour terrible, jour d'angoisse où l'on se sent seul, terriblement seul et abandonné de tous... On croit avoir atteint "le point de non-retour". Il n'y a pas d'issue et l'on en vient à souhaiter la mort. »

Que dit la Bible ?

L'Ancien Testament proclame sans équivoque la souveraineté de Dieu sur la vie et la mort. Au verset 39 de Deutéronome 32, Dieu dit : *C'est moi qui fais mourir et qui fais vivre, qui blesse et qui guéris. Personne ne peut arracher quelqu'un de ma main.* Paradoxalement,

la Bible relève que Dieu est aussi très affecté par la mort de ses enfants : *Le Seigneur souffre en voyant mourir ses amis fidèles* (Ps 116.15).

Étrangement, le suicide ne se trouve nulle part explicitement interdit dans la Bible. Elle se contente de relater sans commentaire les sept suicides d'Abimélec, Samson, Saül et son porteur d'armes, Achitophel, Zimri et Judas.

Pour les premiers chrétiens, la question du suicide était ambiguë : comment définir le suicide ? Quelles sont les limites entre suicide et ascétisme ? Entre martyre et suicide ? De nombreux textes parlant de la résurrection exhortent à ne pas craindre la mort... Certains auraient pu alors chercher à jouir plus rapidement de ces bénédictions. Cependant, les premiers chrétiens n'étaient guère tentés par le suicide, sachant que le sens de la vie chrétienne est de faire la volonté de Dieu.

Un suicidé peut-il aller au ciel ?

La réprobation du suicide ne veut pas dire réprobation de la personne. Si un chrétien que nous aimons s'est suicidé, il est possible d'espérer. Longtemps, l'Église catholique a refusé la sépulture chrétienne aux suicidés en signe de désapprobation sociale et spirituelle. Aujourd'hui, on s'est rendu compte que le suicide est un geste effectué dans un état de détresse grave. Les capacités de discernement peuvent alors être affectées.

Les chrétiens considèrent donc qu'il est impossible de juger ce qui s'est passé et à quel point le suicidé était malade psychologiquement. Pouvait-il résister à cette pression ? Tout en continuant à réprover fortement le geste du suicide en soi, nous devons faire preuve de compassion vis-à-vis de la personne et de sa famille.

J-M.P.

¹ Non au suicide, Francis Bailet, Servir N° 4-1993



Forum de questions Forum de questions

Enterrement ou crémation : pouvons-nous choisir ?



prophétique. Néanmoins, peut-être pour éviter toute vénération, le lieu où fut enterré Moïse resta inconnu. Il en va de même des apôtres : aucun ne fait mention de cela dans ses écrits.⁵

Notre foi

Nous croyons qu'à la mort, la partie spirituelle du chrétien humain (âme ou esprit) va avec Jésus-Christ et que la partie corporelle retourne à la poussière (Ec 12.7).

Nous croyons à la résurrection corporelle des morts (Rm 8.23, Luc 24.39, 1 Co 15.50 ; cf. article suivant). Tous les morts (enterrés

Ce sujet¹ a par le passé divisé le monde chrétien, et même le courant évangélique. Aujourd'hui, la pratique de la crémation se répand,² le nombre de crématoriums augmente chaque année.³ D'abord opposée, l'Église catholique romaine a décidé en mai 1963 que les fidèles catholiques pouvaient faire incinérer leur corps s'ils le désiraient.⁴

Dans la Bible

L'Ancien Testament souligne l'importance du lieu où certains patriarches et rois furent enterrés : dans la terre que Dieu avait promise de leur donner ainsi qu'à leur descendance. Il s'agit là d'une symbolique



FRANÇOIS-JEAN
MARTIN

¹ Voir l'article dans *Servir en l'attente* N° 5-2001 et le travail de la Commission éthique de la Fédération évangélique de France, *Enterrement ou Crémation*.

² Un tiers des obsèques, soit plus de 200 000 par an en France. En 2008, selon l'Association française d'information funéraire (AFIF), la France et les DOM-TOM comptent 128 crématoriums.

³ La pratique est autorisée par l'État français depuis le vote de la loi du 30 mars 1886, accordant aux citoyens le libre choix de leurs obsèques : crémation ou inhumation. La loi du 15 novembre 1887 stipule que la famille est tenue de respecter la volonté du défunt s'il s'est exprimé à ce sujet.

⁴ « L'Église permet l'incinération si celle-ci ne manifeste pas une mise en cause de la foi de la résurrection des corps », *Catéchisme de l'Église catholique*, Mame/Plon, nov. 1992 ; § 2 301, p.470.

⁵ St-Antoine de Thébaïde (250-356 apr. J.-C.), père des Érémites, laissa des ordres clairs à ses deux disciples pour que l'on ne connaisse pas le lieu de sa tombe, ordres qui, hélas, ne furent pas suivis.



Forum de questions Forum de questions

ou non, dévorés par des animaux, disparus au fond des mers, brûlés dans des incendies...) ressusciteront et comparaitront à la fin des temps devant Dieu.

Paul emploie l'image des semailles (semé corruptible, il ressuscite incorruptible – 1 Co 15.35-36.42ss). Mais cela reste une image pour parler de quelque chose qui nous dépasse. On ne peut donc l'utiliser comme argument contre l'incinération.

La crémation n'est pas abordée directement dans la Bible.⁶ Il n'y a pas d'arguments forts empêchant une incinération.

Les raisons du refus de la crémation

Elles sont de trois ordres dans notre pays :

- La Parole ne met pas en avant cette pratique, mais parle à l'occasion d'enterrement.
- L'imprégnation de siècles de culture catholique⁷ qui rejetait l'incinération et réservait le bûcher aux hérétiques et aux sorciers.
- Les positions athées de ceux qui, en défi ouvert contre Dieu (ou contre la pensée catholique dominante), exigeaient que leur corps

soit brûlé pour montrer que, jusqu'au bout et au-delà de la mort, ils ne laisseraient rien à Dieu.

Nous avons vu que les deux premiers points n'ont pas, ou plus, de raison d'être ; le troisième paraît à la fois tragique et dérisoire : l'incinération du corps pourrait-elle empêcher de comparaître devant Dieu ? À l'heure actuelle, le choix de la crémation n'est plus, en général, un refus de Dieu. La plupart des personnes n'ont plus de conviction religieuse et ignorent même cette prise de position athée.

En conclusion

Selon le contexte, la démarche de la crémation pourrait choquer, surtout dans les villages traditionnels au niveau religieux⁸. Dans d'autres cultures, c'est l'enterrement qui choque (comme en Inde). Peut-être dans l'avenir, des questions d'hygiène et de place dans les cimetières généraliseront l'incinération. En outre, une crémation est en général moins onéreuse qu'un enterrement.

La Bible ne se prononce pas sur le sujet de la créma-

tion. C'est un point secondaire où nous pouvons appliquer les principes de l'épître aux Romains, chapitre 14 : nous sommes appelés à la liberté, tout en prenant garde à ne pas être un sujet de scandale ou de chute pour d'autres (Mt 17.27). Aussi, veillons à respecter et à comprendre la décision prise par un frère, une sœur, une famille, de choisir l'ensevelissement ou la crémation.

F-J. M.

⁶ Les rares exemples sont des actes de jugement : Acan, les faux prophètes – pour montrer que la désobéissance et l'idolâtrie sont abominables aux yeux de Dieu. Le cas de Saül et de ses fils semble montrer que cette pratique pouvait exister en Israël. Cependant, les os qui n'ont pas été consommés ont été enterrés.

⁷ Pour le début de la décennie actuelle : les pays de tradition protestante ont un taux de crémation élevé (Grande-Bretagne 70 %, certains pays Scandinaves 70 %) ; ceux de tradition catholique ont les plus bas (Autriche 18 %, Espagne 4 %, Italie 2 %, Portugal 1 %). Cependant, le fossé semble se combler petit à petit.

En 2007 : le taux est très élevé en Suisse (78,8 %), République tchèque (78,4 %), Danemark (73,8 %). Dans les pays catholiques, la crémation est plus rare : Italie (8,5 %), Espagne (19,3 %). Elle gagne du terrain en Belgique (42,2 %). Dans les pays confessionnellement partagés, elle oscille autour de 50 % (Pays-Bas 51,7 %). En Norvège, le taux est de 34 % et en Finlande de 33,7 %.

La crémation est très pratiquée au Japon (99,8 %) et à Hong Kong (86 %). Aux USA, la proportion est de 32 %.

⁸ Les religions juives, chrétiennes orthodoxes et musulmanes refusent la crémation.

C.E.I.E.

Évangéliser aujourd'hui

Rubrique de la Commission d'Évangélisation et d'Implantation d'Eglises (CEIE) des CAEF



CAPE TOWN 2010 Tout petit dans une grande œuvre !

Le troisième Congrès Mondial sur l'Évangélisation du Monde, organisé par le Mouvement de Lausanne a eu lieu au Cap (Afrique du Sud) du 16 au 25 octobre 2010. Ce congrès était l'occasion de faire le point sur les progrès de l'Évangile et de se resituer dans une perspective mondiale sur les défis que rencontre l'Église¹. Jean-Paul Rempp et moi-même y avons représenté les CAEF.

Il faut noter que le mouvement de Lausanne a su préserver l'équilibre que ses initiateurs, Billy GRAHAM et John STOTT, lui avaient donné dans les années 70. Cet équilibre biblique et théologique se retrouve en particulier dans les grandes déclarations fondatrices de Lausanne et de Manille qui orientent ce mouvement dont le but est de stimuler, encourager et catalyser les efforts d'évangélisation dans le monde. Ancré dans l'Écriture, centré sur l'œuvre de Christ pour le salut des pécheurs, porté dans la prière, et orienté vers l'annonce de l'Évangile, le congrès du Cap a su montrer la belle diversité du monde évangélique. 4200 participants issus de 198 nations représentaient cette Église appelée à s'unir pour remplir sa mission. C'est en effet :



JACQUES
NUSSBAUMER

- **l'Église toute entière**, au-delà des sensibilités, des différences et des divisions inutiles,
- **qui doit porter l'Évangile tout entier**, c'est-à-dire l'annonce de l'amour de Dieu en Christ qui sauve de la perte éternelle et les actes d'amour pour soulager la souffrance présente de ce monde
- **au monde entier**, en se préoccupant en par-

ticulier des populations non atteintes.

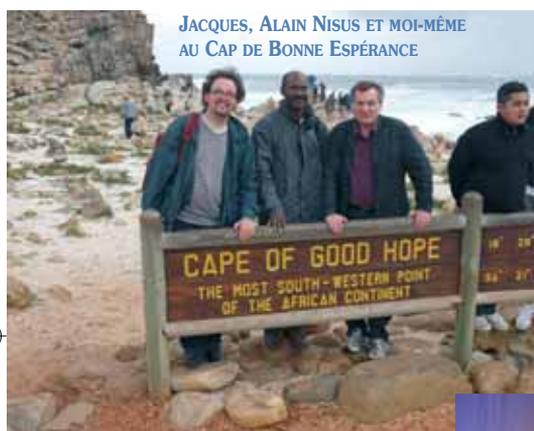
L'organisation très soignée du congrès a permis d'éviter de noyer le grand nombre de présents dans l'anonymat ou la

¹ Pour ceux qui veulent en savoir plus, des ressources utiles sont disponibles sur le site www.lausanne.org. Les vidéos du congrès (en anglais), les déclarations fondatrices du mouvement (disponibles en français), ainsi que de nombreux articles y sont en libre accès.



VUE GÉNÉRALE DE LA SALLE DU CONGRÈS AVEC LES TABLES DE GROUPES AU PREMIER PLAN ET LES ÉCRANS GÉANTS AU FOND,

passivité. Les sessions matinales articulaient des temps d'enseignement avec des moments de partage à 5 ou 6 autour de tables, facilitant la création de liens fraternels. L'étude de l'Épître aux Éphésiens nous a amenés à replacer nos vies et nos ministères devant les exigences de l'Écriture, bénissant le Seigneur pour son œuvre, confessant nos manquements et priant les uns pour les autres.



Certains thèmes fondamentaux pour l'Évangélisation (la défense de la vérité, la réconciliation dans un monde violent...), étaient développés lors des rencontres plénières du matin, et un choix de sessions thématiques était offert l'après-midi, permettant de réfléchir à des questions plus liées à certains contextes, ministères ou défis particuliers (Environnement, Sida...). Le soir, la présentation d'une région du monde ou d'un type de population montrait les diverses joies et défis du témoignage chrétien. Des temps de pause importants visaient à stimuler les échanges informels ouvrant la voie au développement de réseaux et de

partenariats internationaux. Enfin, des contributions artistiques (image, musique, théâtre...) s'inséraient avec bonheur dans le déroulement des sessions du matin et du soir. Il ne serait pas possible de rendre compte du congrès du Cap sans mentionner le culte de clôture qui, sous forme d'une célébration, récapitulait l'ensemble des enseignements de la semaine. Ils ont été repris dans l'adoration, la prédication, la confession qui ont précédé le partage du pain et du vin. La profondeur et la beauté de cette cérémonie de clôture a marqué les esprits.

De ce congrès, je retiens que si l'œuvre du Seigneur n'est pas achevée, elle avance grandement. Ce



L'UN DES GROUPES MUSICAUX ET L'UNE DES CHORALES DU CONGRÈS,

constat de progrès n'a toutefois pas conduit à un triomphalisme naïf, invitant plutôt à la lucidité et à la responsabilité. Premièrement, les échecs et déviances de l'Église n'ont pas été occultés, renvoyant chacun à ses propres errements et invitant à la repentance et l'engagement devant Dieu. La nécessité d'un retour aux valeurs d'humilité, d'in-

tégrité et de simplicité a été particulièrement soulignée. Deuxièmement, le témoignage digne et poignant de chrétiens faisant face à la persécution et la violence avec confiance a également rappelé le coût de l'Évangile et de l'amour des perdus, mais pour une cause qui le mérite largement. Benjamin KWASHI, archevêque dans une région du Nigéria en proie à la violence interreligieuse et lui-même victime de ces violences, affirmait ainsi « *J'ai un Évangile à proclamer, j'ai un Évangile pour lequel il vaut la peine de vivre, un Évangile pour lequel il vaut la peine de mourir.* » Le début du congrès a été marqué par l'absence de la délégation chinoise, empêchée de sortir de son pays par les autorités.

L'ensemble du congrès a suscité en moi trois sentiments : un sentiment de joie et de fierté d'appartenir au peuple que Christ a racheté, un sentiment de petitesse devant la grandeur et le progrès de l'œuvre de Dieu, et un sentiment de responsabilité personnelle dans Sa mission. L'impuissance devant les défis du monde ne doit pas nous conduire à l'inaction, mais à une implication confiante en Celui qui nous envoie. Nous sommes bien petits, certes, mais néanmoins pleinement participants à cette grande œuvre, avec tant d'autres croyants du monde entier ! De quoi revenir renouvelé dans le regard porté sur le monde, et encouragé à mettre en œuvre ses propres dons au service du partage de la bonne nouvelle du salut...

J.N.



Un témoin fidèle de notre histoire : Marie Durand¹

(1^{ère} partie)

Nous fêtons cette année le trois centième anniversaire de la naissance de Marie Durand, la plus célèbre des prisonnières de la tour de Constance à Aigues-Mortes². Elle est le symbole du temps du « désert » pour les protestants français. Il nous a paru important de nous pencher sur cette figure de notre histoire non pour exalter une femme mais pour louer le Seigneur qui, au milieu des ténèbres des persécutions, est resté présent auprès de Marie. Or aujourd'hui le bras du Seigneur n'est pas devenu plus court. Il est toujours présent auprès de nous. Il est fidèle à sa Parole qui, aujourd'hui encore, retentit dans nos vies, celles de nos familles, celles de nos Eglises : « Et voici, je suis avec vous chaque jour, jusqu'à la fin du monde. » (Mt 28.20b)



FRANÇOIS-JEAN
MARTIN

La prisonnière de la Tour de Constance

Marie Durand est née au Bouschet-de-Pranles, non loin de Privas, en Vivarais, le 15 juillet 1711. Comme tous les enfants nés après la révocation de l'édit de Nantes (1685), cette fille d'un greffier au passé camisard fut baptisée à l'église catholique paroissiale.

¹ Ce travail a été fait à partir de mon cours sur le protestantisme et des notes prises lors de mes visites sur les lieux cités. J'ai aussi pris beaucoup de notes sur le livre « MARIE DURAND, prisonnière à la Tour de Constance (1715-1768) son temps, sa famille, ses compagnes de captivité » de Daniel BENOIT, revu et corrigé par André FABRE, Nouvelle société d'éditions de Toulouse, DIEULEFIT (Drôme), 1938.

² Il est à noter que 2011 marque aussi le centenaire de l'un des lieux de mémoire des prisonnières de la tour de Constance, le Musée du Désert. Fondé en 1911, il est le premier musée des protestants français, ancré dans un site camisard, le Mas Soubeyran (Mialet, Gard). Il évoque tout le temps du « désert », de la religion interdite, entre la révocation de l'édit de Nantes (1685) et la Révolution française.





Dès 1719, son frère Pierre devient « prédicant » puis pasteur clandestin et, à ce titre, il est poursuivi par l'intendant de Bernage qui, ne pouvant le saisir, se venge sur sa famille. Ainsi, leur père Étienne Durand, emprisonné en 1728 au fort de Brescou, près d'Agde, confie Marie, avant de partir, à Matthieu Serres qui l'épouse en 1730 sans être passé à l'église. Cette même année, les dragons du roi saisissent Matthieu Serres, qui rejoint Étienne Durand au fort de Brescou, alors que Marie est enfermée à la Tour de Constance. Pierre, âgé de trente ans, est arrêté et condamné. Il est pendu le 22 avril 1732 sur l'Esplanade de Montpellier. Son père ne sortira de prison qu'en 1743.

Marie sera donc enfermée à la tour de Constance à Aigues-Mortes, la prison des femmes « religieuses ». Entrée à l'âge de 19 ans, elle n'en est sortie qu'à près de 57 ans, libérée parmi les dernières, en 1768, par grâce princière, sans avoir abjuré. Pendant trente-huit années, Marie Durand a enduré l'enfermement à la prison d'Aigues-Mortes, réputée pour son insalubrité, dans un environnement de marécages infestés par le paludisme. Les prisonnières, entre une vingtaine et une trentaine de femmes selon les moments, arrêtées pour la plupart dans des assemblées interdites, rasées, étaient entassées dans deux salles circulaires mesurant dix-huit pas d'un mur à l'autre, avec deux heures de sortie dans la « basse-cour », matin et soir. Dans cette promiscuité forcée au long des années, des femmes ont accouché, allaité des enfants, d'autres ont agonisé et sont mortes. Jeunes ou vieilles, toutes ont été malades, secouées de crises de paludisme, et se sont usées d'attente. Parfois, l'une d'elles quittait les autres, libérée avec certificat de catholicité du curé d'Aigues-Mortes, ou expulsée car devenue folle.

Parmi les prisonnières, Marie Durand semble avoir joué un rôle prépondérant, en

partie sans doute par son prestige de sœur de martyr, qui lui a valu d'être en relation avec les pasteurs du Refuge, à Lausanne et Amsterdam, et avec le pasteur Paul Rabaut à Nîmes. En partie aussi par son niveau d'instruction supérieur, qui a fait d'elle une lectrice consolatrice et une correspondante, la porte-parole de ses sœurs de captivité. En effet, les communications avec l'extérieur de la prison (nouvelles, lettres, paquets) étaient plus ou moins tolérées. Les lettres de Marie Durand témoignent rarement de ses souffrances physiques (des douleurs à la tête la tenaient parfois huit jours et la faisaient hurler), plus souvent de ses inquiétudes, de ses espoirs, de sa foi dans le « Dieu de miséricorde », exprimée dans le langage d'une Écriture mémorisée depuis l'enfance, et lue dans les bribes d'un psautier caché.

On attribue à Marie le mot « REGISTER » (résister en occitan) gravé par une main anonyme dans la pierre d'une margelle au centre de la salle commune du cachot de la tour de Constance.

Résister, c'est ce que va faire Marie Durand tout au long de sa captivité, refusant toujours d'abjurer sa foi, exhortant ses compagnes et écrivant de nombreuses lettres : lettres de suppliques ou de remerciements à ceux qui envoyaient des secours aux prisonnières ; lettres adressées au pasteur Paul Rabaut et à sa nièce, Anne.

En janvier 1767, le prince de Beauvau, gouverneur du Languedoc, visite la Tour, il est révolté par le sort des femmes encore emprisonnées et les libère. Un ministre de Louis XV essaie de s'y opposer, de Beauvau offre sa démission... Quatorze femmes sont libérées, dont une (Marie Robert) avait été enfermée 41 ans. Marie Durand sera libérée le 14 avril 1768 et il faudra attendre le 26 décembre 1768





pour que les deux dernières prisonnières soient libérées. La Tour fut définitivement fermée. Beauvau avait arraché, après les autres, ces dernières libérations à l'intolérance du chancelier. L'une d'entre elles, Marie Vey-Goutèle se retire au Bouchet-de-Pranles et va vivre avec Marie Durand.

Le pasteur de Nîmes ne cessa pas de s'occuper des prisonnières maintenant libérées : le 20 février 1769 il envoyait à Amsterdam le reçu d'une somme de 220 livres qu'il avait reçue du Comité fondé là-bas pour subvenir à l'indigence des persécutés, et qu'il avait remise aux trois dernières captives. Il restait à Marseille, à cette époque, onze galériens condamnés pour leur foi dont on s'occupait activement d'obtenir la grâce.

L'un d'eux, Alexandre Chambon, lui aussi d'origine vivaroise, fut effectivement relâché le 25 mai suivant, sur l'intervention - encore - du prince de Beauvau. Il avait été capturé en 1741 aux côtés du vieux prédicant-prophète Dortial, qui mourut héroïquement à Montpellier. Agé de 73 ans, il se réfugia au Bouchet-de-Pranles où il retrouva Marie Durand. Mais il était si affaibli que le pasteur

Teissier pouvait dire de lui, en signalant sa libération : « Ce pauvre malheureux, à peine sent-il son bonheur à cause de son âge ».

Marie intéressa le pasteur Rabaut à son sort et celui-ci obtint pour l'ancien galérien, toujours par le Comité d'Amsterdam, une rente annuelle de 12 livres qu'il lui fit passer par l'intermédiaire de son amie.

Cette partie de l'histoire de Marie Durand est en général bien connue mais on ignore en général la suite qui fût tout aussi remplie d'épreuves et de délivrances durant les huit dernières années de sa vie. Nous en donnerons quelques aspects dans une seconde partie. F-J.M.

INSCRIPTION
« RÉSISTER »
(ATTRIBUÉE À MARIE
DURAND) DE LA SALLE
HAUTE DES
PRISONNIÈRES DE LA
TOUR DE CONSTANCE
(PHOTO FJM)



Le S.E.L. crée un poste de

Directeur(trice) de la communication

De formation supérieure, votre expérience témoigne de votre professionnalisme dans la communication/marketing, ainsi que de vos compétences managériales.

A l'écoute, et sachant vous appuyer sur l'existant, vous êtes force de proposition et d'organisation.

Vous adhérez aux valeurs portées par le S.E.L. et comprenez votre rôle comme étant au service de ses différentes missions sociales.

Vous vous exprimez parfaitement à l'écrit comme à l'oral, et pratiquez l'anglais.

Sous l'autorité du Directeur Général, vous êtes chargé de renforcer la politique de communication (marque, charte graphique, etc.). Vous gérez une petite équipe et êtes responsable de la mise en œuvre opérationnelle du plan à 3 ans adopté par le Conseil d'Administration.

Ce poste est à pourvoir immédiatement et est basé à Bagneux.

Envoyez lettre et CV à l'attention du Directeur Général, au S.E.L., 157 rue des Blains, 92220 BAGNEUX.